



Eau, biodiversité et climat : **un triptyque pour** **la résilience du vivant**

*Les messages du Partenariat français
pour l'eau en vue du Congrès mondial
de la nature de l'UICN*

[9-15 octobre 2025, Abu Dhabi]



**Congrès mondial
de la nature
de l'UICN**
Abu Dhabi 2025

french
water
partnership



partenariat
français
pour l'eau



Seulement 17 % des cibles des ODD sont en bonne voie, tandis que près de la moitié affichent des progrès faibles ou modérés, et que plus d'un tiers stagnent voire régressent.

Nations unies. (2024). *Rapport des Objectifs de développement durable*

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



ODD 6 (eau douce) : En 2022, environ **la moitié de la population mondiale a souffert d'une rareté sévère de l'eau**

pendant au moins une partie de l'année, et un quart a été exposé à un stress hydrique « extrêmement élevé ».

Nations unies. (2024). *Rapport des Objectifs de développement durable*

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



ODD 13 (lutte contre les changements climatiques) :

En 2022, les émissions mondiales de gaz à effet de serre ont atteint **un niveau record de**

57,4 gigatonnes équivalent CO₂

PNUE. (2023). *Rapport 2023 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions*

15 VIE TERRESTRE



ODD 15 (écosystèmes terrestres) : Entre 2000 et 2020, nous avons enregistré **une perte nette de près de 100 millions d'hectares de forêts.**

Nations unies. (2024). *Rapport des Objectifs de développement durable*



ENJEUX

Le Congrès mondial de la nature de l'IUCN, qui se tiendra à Abu Dhabi du 9 au 15 octobre 2025, s'ouvre dans un contexte d'accélération des dynamiques de dégradation environnementales¹. La préservation de la biodiversité, la gestion durable de l'eau et la résilience des socio-écosystèmes apparaissent cependant comme des leviers efficaces et interdépendants pour engager nos sociétés dans une voie véritablement positive pour l'ensemble du vivant.

Evènement charnière dans l'agenda international, ce Congrès intervient dans la continuité de la dynamique portée par la COP16 de la Convention sur la diversité biologique, et dans la perspective de la COP30 de la Convention-cadre sur les changements climatiques, où le rôle de la biodiversité et de l'eau dans l'adaptation aux changements climatiques sont de plus en plus reconnus.

Il représente ainsi un moment stratégique pour faire correspondre les agendas internationaux en matière de biodiversité et de climat, en cohérence avec l'approche Nexus mise en avant par le dernier rapport de l'IPBES (Affronter ensemble cinq crises mondiales interconnectées en matière de biodiversité, d'eau, d'alimentation, de santé et de changement climatique, décembre 2024).

1. Nations unies. (2024). Rapport des Objectifs de développement durable

Seulement 17 % des cibles des ODD sont en bonne voie, tandis que près de la moitié affichent des progrès faibles ou modérés, et que plus d'un tiers stagnent, voire régressent. Parmi les objectifs les plus affectés par la dégradation environnementale et ses répercussions socio-économiques figurent les ODD 6, 13 et 15, qui accusent des retards importants.

- > ODD 13 (lutte contre les changements climatiques) : En 2022, les émissions mondiales de gaz à effet de serre ont atteint un niveau record de 57,4 gigatonnes équivalent CO₂, selon le Rapport Emissions Gap 2023 du PNUE.
- > ODD 15 (écosystèmes terrestres) : Entre 2000 et 2020, perte nette de près de 100 millions d'hectares de forêts.
- > ODD 6 (eau) : En 2022, environ la moitié de la population mondiale a souffert d'une rareté sévère de l'eau pendant au moins une partie de l'année, et un quart a été exposé à un stress hydrique « extrêmement élevé ».

Rapport de l'IPBES (Affronter ensemble cinq crises mondiales interconnectées en matière de biodiversité, d'eau, d'alimentation, de santé et de changement climatique, décembre 2024) <https://www.ipbes.net/news/Media-Release-Global-Assessment-Fr>. L'IPBES estime qu'il existe environ 1 million d'espèces menacées d'extinction.



A cette occasion, **les membres du Partenariat français pour l'eau (PFE) appellent** le secrétariat de l'UICN, ses commissions d'experts et l'ensemble de ses membres **à œuvrer en faveur d'une meilleure intégration du lien entre eau, biodiversité et climat dans les politiques publiques et les engagements internationaux**, à travers 5 priorités :

1

Mobiliser des financements ambitieux pour la biodiversité.

↳ Pour cela, réorienter les subventions néfastes afin de préserver l'équilibre du cycle de l'eau.



✓ Il est absolument impératif d'accroître les investissements favorables à la biodiversité et de réformer les financements qui contribuent à la dégradation des milieux², aux émissions de gaz à effet de serre et à la perturbation du cycle de l'eau dont l'équilibre constitue le socle du bon état des écosystèmes. Les cibles 18 et 19 du cadre mondial de Kunming-Montréal sur la biodiversité fournissent un cap ambitieux : **atteindre d'ici 2030 la révision de l'attribution d'au moins 500 milliards \$ par an de subventions néfastes et la mobilisation de 200 milliards \$ annuels pour la biodiversité.**

✓ La mise en œuvre d'une double dynamique, articulant **réforme des incitations néfastes et soutien accru aux Solutions fondées sur la Nature** liées à l'eau, est indispensable pour préserver les fonctions écosystémiques, renforcer l'adaptation aux changements climatiques, garantir une transition écologique juste et limiter les risques socio-économiques induits par la perte de biodiversité³.

2. OCDE. [2020]. *A Comprehensive Overview of Global Biodiversity Finance*. https://www.oecd.org/content/dam/oecd/en/publications/reports/2020/04/a-comprehensive-overview-of-global-biodiversity-finance_ad660ace/25f9919e-en.pdf

L'OCDE estime en 2020 le total de ces subventions gouvernementales nocives pour la nature à hauteur de 500 milliards de dollars par an.

WWF. [2024]. *Living Planet Report 2024*.

<https://www.wwf.org.uk/sites/default/files/2024-10/living-planet-report-2024.pdf>

D'autres estimations, comme celles du WWF [2024] 18, évaluent l'ensemble des subventions environnementalement dommageables (en incluant énergie fossile, agriculture, pêche, transport) à près de 7 000 milliards de dollars par an. Ces écarts d'estimation sont une source de confusion freinant le déploiement d'un financement régulier et ciblé pour la biodiversité.

3. Julie Maurin, Julien Calas, Antoine Godin et al. [2022]. « Quels impacts socioéconomiques liés à la perte de biodiversité dans les scénarios de biodiversité mondiaux ? ». p. 1-43

✓ Parmi les Solutions fondées sur la Nature offrant des co-bénéfices pour la biodiversité, le climat, la santé des sols et le fonctionnement du cycle de l'eau, la restauration des zones humides constitue un axe à prioriser. Entre 1900 et aujourd'hui, 64 à 71 % d'entre elles ont disparu à l'échelle mondiale [Davidson, 2014].

↳ Le PFE appelle les États à rejoindre les initiatives telles que la *Mangrove Alliance for Climate* et le *Mangrove Breakthrough* qui vise la restauration de 15 millions d'hectares de mangroves d'ici 2030 au travers d'une gestion durable impliquant les communautés locales, tout en assurant la pérennité et la traçabilité de leur financement. (Estimation de la *Global Mangrove Alliance* : 4 Md\$ nécessaires à horizon 2030.)

Entre 1900 et aujourd'hui,
64 à 71 % des zones humides ont disparu à l'échelle mondiale

[Davidson, 2014].

2

Préserver les écosystèmes d'eau douce, foyers majeurs de biodiversité, souvent transfrontaliers, et renforcer la coopération internationale autour des bassins versants pour maintenir le bon état des masses d'eau - superficielles et souterraines - et des écosystèmes associés, dans une optique de résilience climatique.



↳ Pour cela, encourager les États à adhérer aux deux conventions internationales sur les eaux transfrontalières, notamment la Convention sur l'eau de 1992 et la Convention sur les cours d'eau internationaux de 1997.

✓ Bien qu'ils représentent moins d'1 % de la surface terrestre, **les écosystèmes d'eau douce abritent plus de 10 % des espèces connues, témoignant d'une biodiversité exceptionnelle.** Pourtant, selon le rapport sur l'état d'avancement de l'indicateur 6.6.1 axé sur la biodiversité datant de 2024, 50 % des pays recensent un ou plusieurs types d'écosystème lié à l'eau en état de dégradation⁴.

4. Soit plus de 90 pays sur les 185 qui ont communiqué des données sur l'indicateur 6.6.1 des ODD.

✓ Leurs fonctions sont d'autant plus essentielles dans des contextes de crises et de fragilité marqués par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle [voir l'encart ci-contre : *Eau, biodiversité et climat : quels enjeux pour l'action humanitaire ?*].

✓ Les écosystèmes d'eau douce transfrontaliers nécessitent une attention particulière : **ils représentent 313 bassins fluviaux et lacustres, 300 zones humides transfrontalières, dont 22 sites Ramsar, et 6000 aquifères partagés. Abritant 52% de la population mondiale, ces espaces s'imposent comme des vecteurs essentiels de la coopération environnementale⁵.**

↳ Renforcer la coopération internationale et pour cela adhérer aux deux Conventions des Nations unies sur les eaux transfrontalières : la Convention sur l'eau de 1992⁶ et la Convention sur les cours d'eau internationaux de 1997⁷. Ces instruments juridiques universels et complémentaires facilitent la coopération pour la gestion durable des eaux douces partagées, la préservation des écosystèmes, la résilience climatique et le développement durable. Ils codifient les principes coutumiers du droit international de l'eau et encouragent l'élaboration de cadres juridiques régionaux et sous-régionaux conciliant utilisation équitable de la ressource, protection de sa qualité et de sa quantité, ainsi que des fonctions écologiques des ressources en eau transfrontières. De plus, grâce à son mécanisme institutionnel, la Convention sur l'eau offre un cadre intergouvernemental unique favorisant un dialogue continu et soutenant les réformes juridiques et institutionnelles pour une meilleure gouvernance de l'eau aux niveaux national, régional et mondial.

3

Renforcer la coordination de la gestion des eaux continentales, côtières et marines, dans la continuité de l'élan impulsé lors de la troisième conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC-3).

✓ Nous appelons à ce que les orientations et politiques promues par l'UICN et ses membres favorisent une approche systémique tenant compte des continuités écologiques entre les différents milieux aquatiques ainsi que leur gestion concertée, au service de la biodiversité et de l'action climatique.

5. Hoofman Rosenblum Z. et Schmeier S. "Global Wetland Governance: Introducing the Transboundary Wetlands Database". *Water*. (2022). 14(19). 3077. <https://doi.org/10.3390/w14193077>

6. UNECE. (2013). Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux <https://unece.org/fr/environment-policy/publications/convention-sur-la-protection-et-lutilisation-des-cours-deau>

7. Organisation des Nations unies. (2014). Convention sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation https://legal.un.org/ilc/texts/instruments/french/conventions/8_3_1997.pdf



Eau, biodiversité et climat : quels enjeux pour l'action humanitaire ?

Les crises climatiques et environnementales amplifient la vulnérabilité des populations, notamment sur les plans hydrique et nutritionnel, ce d'autant plus sévèrement dans les contextes de conflits ou de catastrophes, une problématique à laquelle se confronte le groupe de travail du PFE sur la WaSH en contextes de crises et de fragilités.

Les écosystèmes d'eau douce jouent un rôle fondamental dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations en soutenant l'agriculture irriguée, la pêche artisanale, l'élevage et l'accès à l'eau potable. Leur dégradation compromet directement les moyens de subsistance, la santé et la résilience des communautés, en particulier en situation de crise humanitaire aggravée par un stress climatique.

Soutenir des Solutions fondées sur la Nature (SfN), telles que l'agroécologie et l'agroforesterie, renforce simultanément la résilience des écosystèmes d'eau douce, des systèmes alimentaires et la sécurité nutritionnelle. Ces pratiques favorisent la production d'aliments diversifiés et nutritifs, adaptés aux conditions locales, tout en réduisant la dépendance aux intrants chimiques et aux systèmes agricoles non durables ou inadaptés aux zones arides ou dégradées.

Les financements humanitaires restent souvent déconnectés des enjeux de biodiversité et de résilience écologique. Pourtant, répondre efficacement et durablement aux 5 crises mises en évidence par le rapport d'évaluation Nexus de l'IPBES suppose d'intégrer pleinement les enjeux humanitaires et de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les financements Biodiversité, Climat et Eau - et inversement - pour renforcer la résilience des communautés face aux crises environnementales et climatiques.

Répondre efficacement et durablement aux cinq crises identifiées dans le rapport Nexus de l'IPBES suppose d'intégrer pleinement les enjeux humanitaires et de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les financements Biodiversité, Climat et Eau et inversement.

4

S'appuyer sur les principes de la motion 078 de l'UICN parrainée par le PFE

↳ pour faire de l'agroécologie et de l'agroforesterie des outils stratégiques pour restaurer les fonctions écologiques des sols et réguler le cycle de l'eau.

✓ Le PFE rappelle l'urgence de reconnaître dans les politiques agricoles, climatiques, de biodiversité et de l'eau, le rôle structurant des pratiques fondées sur les processus biologiques du sol, telles que la mycorhization ou les systèmes agroforestiers. Ces approches améliorent l'infiltration et la rétention de l'eau, réduisent l'érosion et soutiennent la biodiversité des sols, autant de conditions essentielles à la résilience des territoires face aux changements climatiques. (voir l'encart ci-contre : *Le nexus eau – sols – agriculture : un levier pour la biodiversité, la sécurité alimentaire, l'action climatique et le développement durable*.) Elles contribuent plus largement à faire émerger des systèmes agricoles et alimentaires respectueux de la biosphère et porteurs de synergies intersectorielles, dans la perspective de l'approche « Une seule santé »⁸.



5

Développer un cadre international de préservation des têtes de bassins versants qui facilite les échanges de bonnes pratiques et le déploiement de politiques ciblées, conformément à la motion 021 de l'UICN.

✓ Le PFE appelle à la mise en place d'un cadre opérationnel international (échanges de bonnes pratiques, déploiements de politiques ciblées par les Etats, etc) visant la protection et la restauration des têtes de bassins versants, zones sources cruciales pour la qualité de l'eau, la biodiversité et la régulation du climat. La préservation de ces écosystèmes sensibles, garants de l'intégrité écologique des cours d'eau tributaires, doit être intégrée aux politiques publiques et bénéficier de financements ciblés, d'objectifs d'amélioration appuyés par des indicateurs internationaux et nationaux, ainsi que de cadres de gestion durables adaptés aux conditions climatiques locales, notamment en zones arides et semi-arides.

8. Concept One Health de l'OMS : OMS. Une seule santé. [2023].
<https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/one-health>



Le nexus eau – sols – agriculture : un levier pour la préservation de la biodiversité, la sécurité alimentaire, l'action climatique et le développement durable.

Sans eau, il n'est ni de sols vivants, ni d'agriculture, ni de biodiversité possibles.

Les sols stockent plus de carbone que l'atmosphère et la végétation réunies et leur très riche biodiversité (plus du quart de la biodiversité terrestre) est fondamentale pour le maintien de la vie sur terre, la sécurité alimentaire, l'action climatique et l'eau. La conservation et l'amélioration écologique et agronomique des sols augmentent leur fertilité, ainsi que leur capacité à retenir l'eau et le carbone, accroissent la résilience des territoires face aux sécheresses, aux excès d'eau et aux pathogènes, tout en réduisant l'érosion et la demande en eau d'irrigation, en favorisant l'infiltration vers les nappes, en limitant les risques d'inondations et en accroissant leur capacité d'épuration des polluants.

Le Partenariat français pour l'eau appelle à articuler les politiques de l'eau, de la biodiversité et du climat et de l'agriculture, afin de faire du nexus eaux-sols-agricultures un pivot essentiel de la préservation et de la restauration du vivant au service de l'atteinte des 17 Objectifs de développement durable (ODD). Il souligne par suite le besoin d'inclure les sols dans le discours politique sur l'eau et la biodiversité, et l'importance des approches agroécologiques telles que l'agroforesterie, les irrigations durables, l'agriculture de conservation des sols et la gestion durable des terres.



**Sans eau, il n'est ni de sols vivants,
ni d'agriculture, ni de biodiversité possibles.**

EN SYNTHÈSE...

Les messages du Partenariat français pour l'eau en vue du Congrès mondial de la nature de l'UICN

1

Mobiliser des financements ambitieux pour la biodiversité.

↳ Pour cela, réorienter les subventions néfastes afin de préserver l'équilibre du cycle de l'eau.

2

Préserver les écosystèmes d'eau douce, foyers majeurs de biodiversité, souvent transfrontaliers, et renforcer la coopération internationale autour des bassins versants pour maintenir le bon état des masses d'eau - superficielles et souterraines - et des écosystèmes associés, dans une optique de résilience climatique.

↳ Pour cela, encourager les États à adhérer aux deux conventions internationales sur les eaux transfrontalières, notamment la Convention sur l'eau de 1992 et la Convention sur les cours d'eau internationaux de 1997.

3

Renforcer la coordination de la gestion des eaux continentales, côtières et marines, dans la continuité de l'élan impulsé lors de la troisième conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC-3).

4

S'appuyer sur les principes de la motion 078 de l'UICN parrainée par le PFE

↳ pour faire de l'agroécologie et de l'agroforesterie des outils stratégiques pour restaurer les fonctions écologiques des sols et réguler le cycle de l'eau.

5

Développer un cadre international de préservation des têtes de bassins versants qui facilite les échanges de bonnes pratiques et le déploiement de politiques ciblées, conformément à la motion 021 de l'UICN.

Participez à nos sessions au Congrès mondial de la nature de l'UICN :



Session sur le Pavillon France

> Samedi 11 octobre, de 13h à 14h



De la conservation des écosystèmes d'eau douce à la préservation de l'eau verte : vers une meilleure compréhension du cycle hydrologique mondial.

Organisateurs : le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères et le Partenariat français pour l'eau, en collaboration avec l'IPBES, le Secrétariat de la Convention Ramsar sur les zones humides, l'Office français de la biodiversité et WWF – Zambie.



Session thématique

> Vendredi 10 octobre, de 11h00 à 12h30

CR B : Forum - Salle 10



Mise en place de Solutions fondées sur la Nature agroécologiques : répondre conjointement à la résilience de l'eau, des sols, de la biodiversité et des populations.

Format : hybride

Organisateurs : le Partenariat français pour l'eau en collaboration avec la Coalition agroécologie, la Fondation Biovision, WWF – Emirats arabes unis, Up2Green, le Comité français de l'UICN, GIZ, le Secrétariat de l'UICN et WWF International.

Les actions du Partenariat français pour l'eau sont possibles grâce au soutien de ses bailleurs



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LES
AGENCES
DE L'EAU





Le Partenariat français pour l'eau (PFE) est la plateforme de référence des acteurs français de l'eau actifs à l'international.

Le PFE porte depuis presque 20 ans un plaidoyer au niveau international pour améliorer **la prise en compte des enjeux liés à l'eau** dans les différentes actions et politiques ; il **favorise les échanges de savoir-faire entre la France et les autres pays** en valorisant une approche unique : **multi-acteurs, collaborative et innovante**, héritée de la tradition française de gestion de l'eau depuis les années 1960.

Le PFE promeut avec ses différents membres des messages collectifs relatifs à l'eau dans des enceintes internationales telles que les conférences sur l'eau des Nations unies, les Forums mondiaux de l'eau, les COP sur les changements climatiques, la biodiversité et la lutte contre la désertification, et les Forums politiques de haut-niveau sur les Objectifs de développement durable.

Le Partenariat français pour l'eau - un maillage d'expertise d'acteurs publics, privés et associatifs répartis en 6 collèges : État et établissement publics, collectivités, ONG, entreprises, instituts de recherche et de formation ainsi que des experts qualifiés.

SUIVEZ-NOUS SUR LINKEDIN



Partenariat français pour l'eau

**PLUS D'INFORMATIONS
SUR NOTRE SITE**

partenariat-francais-eau.fr

